

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**  
du Conseil municipal tenue le 23 mars 2010 à 19h04  
VILLE DE SAINT-QUENTIN

**PRÉSENT-E-S:** Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseillères Jocelyne Bossé, Marie-Josée Thériault, Rita Gagnon et Nicole Somers.

**AUSSI PRÉSENTES:** Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire administrative.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

**RÉSOLUTION 2010-32**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-33**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 9 février 2010**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-34**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **factures du mois de février 2010** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	152 598,78\$	
Salaires de février 2010	35 147,81\$	
Compte eau et égouts	<u>21 984,86\$</u>	
Total payé en février 2010	209 731,45\$	VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-35**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 9 février 2010 et 23 février 2010**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 9 FÉVRIER 2010**

**RÉSOLUTION 2010-36**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la Municipalité défraie les couts\* d'entrée du **spectacle de l'Ensemble Vide** qui aura lieu le 17 mars 2010, pour les élu-e-s et les employé-e-s municipaux, et ce, au cout\* de **5,00\$ le billet**. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-37**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la facture de Me Larry Landry, au cout\* de 527,20\$, concernant la **recherche des titres de propriétés du lot 9, rang 12**, soit acquittée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-38**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la soumission de Buckwitt Audio, relativement à l'achat et à l'installation de **projecteurs en vue de l'éclairage du monument du Centenaire**, au cout\* de 11 074,00\$ taxe comprise, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-39**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagon, que la soumission de la compagnie Executive Office Systems Ltd. en vue de la **location d'un photocopieur/imprimante couleur**, au cout\* de 3 845,85\$ par année, pour une durée de 52 mois, incluant pièces, main d'œuvre sur place et consommable (encre et unité cylindre), soit acceptée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-40**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la Ville de Saint-Quentin réserve un **espace publicitaire central** à l'occasion des Fêtes du Centenaire sur un **napperon publié par Enseignes X-Trêmes** et qui sera distribué dans les restaurants de la région, et ce, au cout\* de 350\$. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 23 FÉVRIER 2010****RÉSOLUTION 2010-41**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que MM. René Coulombe et Jean-Guy Durepos, respectivement, préposé et journalier aux travaux publics, assistent à **l'atelier de formation sur la foresterie urbaine**, initié par le Collège de technologie forestière des maritimes, le 6 avril 2010 à Bathurst, et ce, au cout\* d'inscription de 230\$ par personne. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-42**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les soumissions les plus basses en vue de la  **finition et de l'isolation des deux wagons**, en l'occurrence Guy Labrie et Bertin Allard Isolation Inc., aux couts\* respectifs de 22 462,14\$ et 9 700,00\$, taxe incluse, et, la seule soumission reçue en vue du **branchement électrique des deux wagons**, en l'occurrence Arpin Électrique Ltée, au cout\* de 8 800,00\$ taxe incluse, soient acceptées. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-43**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **M. Aurèle Levesque, soit désigné membre du comité aviseur en matière d'urbanisme**, pour un mandat se terminant le 31 décembre 2012, et ce, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'urbanisme. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2010-44**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'entente entre le ministère du Patrimoine canadien et le Comité des Fêtes du Centenaire, représentant une **contribution de 52 000\$, en vue des Fêtes du Centenaire**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Mme Suzanne Coulombe procède à la première lecture par titre de l'arrêté municipal no 17-2010 relatif aux lieux dangereux.

**RÉSOLUTION 2010-45**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'arrêté municipal no 17-2010 relatif aux lieux dangereux**, soit approuvé en première lecture. VOTE UNANIME.

**AJOURNEMENT**

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19h39.

---

Suzanne Coulombe, Greffière

---

Rodrigue Levesque, Maire suppléant